



ATTESTATION – QUESTIONNAIRE DE SANTE

SAISON 2023/2024

Référence : Décret n° 2021-564 du 7 mai 2021 relatif aux modalités d'obtention et de renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ainsi qu'aux modalités d'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération délégataire ou organisée par une fédération agréée, pour les mineurs hors disciplines à contraintes particulières

Je soussigné

Parent ou tuteur de

Atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé relatif à l'état de santé d'un sportif mineur en vue de l'obtention ou le renouvellement d'une licence auprès de la fédération Française d'Athlétisme et de l'adhésion au club d'athlétisme des blés d'or.

Fait à

Le

Signature

A remettre avec le formulaire d'adhésion